

Article du 07/12/2011 à 06:13

Parc marin : la pression des élus a payé !



Le banc d'Arguin est intégré au parc naturel marin et le périmètre englobera jusqu'à trois miles nautiques. En revanche, les prés-salés testerins sont retirés du projet.

Le projet définitif de parc naturel marin, qui sera soumis à enquête publique, vient d'être dévoilé. Les élus voient leur nombre augmenter et les prés-salés testerins sont retirés du périmètre. Détails.

Depuis le 8 novembre dernier, jour de sa présentation officielle à Lanton, un mois seulement s'est écoulé mais le projet de parc naturel marin du Bassin a vacillé comme jamais. Finalement, il sera bien soumis à enquête publique - celle-ci démarrera le 26 décembre - mais avec un tout autre visage. Sur le conseil de gestion tout d'abord. Cet organe qui élabore le plan de gestion et définit le programme d'actions passe de 47 à 60

membres. Les associations environnementales gagnent un siège, tout comme les représentants des loisirs de mer (les deux collèges passent de cinq à six membres), tandis que les personnalités qualifiées ne seront que deux au lieu de quatre. Mais la principale information réside dans le nombre d'élus autour de la table : ils seront 25. Soit deux par commune, ajouté à cela un représentant du Siba, du Sybarval, du Conseil Régional et deux du Conseil Général. Rappelons que les maires et consorts étaient seulement douze sur le premier projet. Ils font ainsi plus que doubler leur rang dans ce conseil de gestion.

Amertume

Alliés aux six représentants de l'État, les élus deviendront donc majoritaires dans la prise de décision. Bref, tout ce que ne voulaient pas les usagers. La demande des maires les plus en pointe - Marie-Hélène des Esgaulx, Philippe Pérusat ou encore Yves Foulon - a été suivie par le préfet de Région. Mais la décision finale a été tranchée à un « niveau décisionnel encore plus élevé », précise une source bien informée. Comprendre au ministère de l'Environnement. Si l'enquête publique le valide, ce parc nouvelle formule sera, comme le craignaient les associations environnementales la semaine dernière, « une exception », voire une « anomalie » puisqu'aucun des autres parcs ne possède un nombre si élevé d'élus dans son conseil de gestion. En début de semaine, la chef de mission Anne Littaye, ne cachait pas son amertume : « L'opportunité de travailler main dans la main a été gâchée », ajoutant que « les élus n'ont pas su entendre la volonté issue de la concertation ».

« Je ne vois pas où est le problème »

Le second changement majeur dans cette nouvelle version concerne le périmètre sur le littoral testerin. En effet, les deux prés-salés Est et Ouest, sont retirés du parc. C'était une demande du maire Jean-Jacques Éroles : « Je l'ai fait en total accord avec le conservatoire du littoral, explique-t-il. Ces deux espaces possèdent déjà des comités de suivi, des plans de gestion. Cela ne sert à rien de rajouter une strate de plus. » Le premier édile testerin tient également à mettre les choses au clair par rapport aux menaces de « projets immobiliers », pointées du doigt la semaine dernière. « Ces prés-salés endigués resteront des espaces naturels, soutient Jean-Jacques Éroles. Il n'y aura aucune construction. Les études continueront sur l'environnement, la salinité, les métaux lourds... Je ne vois pas où est le problème ». Quant à l'enquête publique, retardée de quelques semaines, elle démarrera bien en 2011, le 26 décembre exactement. Le commissaire-enquêteur, Françoise Durand, recevra les premiers habitants intéressés le 30 décembre à Arès. Suivront des permanences dans les autres communes du Bassin pour terminer par Audenge le 28 janvier et Lanton le 2 février. Nul doute que les usagers se déplaceront en nombre et que la période des vœux risque d'être explosive...

Article rédigé par :
Jean-Baptiste Lenne

Share |

Actualité Flash info

Tous les flashs

Qu'en pensez-vous ?

Recalé pour les législatives de 2012, que doit faire François Deluga

- Accepter le vote des militants et ne pas se présenter
- Soutenir Nathalie Le Yondre et prendre une part importante dans sa campagne
- Se présenter quand même sur la huitième circonscription
- Ce qu'il veut. Il n'avait qu'à pas briguer un mandat ailleurs que sur le Bassin

[Envoyer l'article](#)

[Imprimer](#)

[Réagissez à cet article !](#)